

CHAPITRE I

I. REMARQUES GENERALES

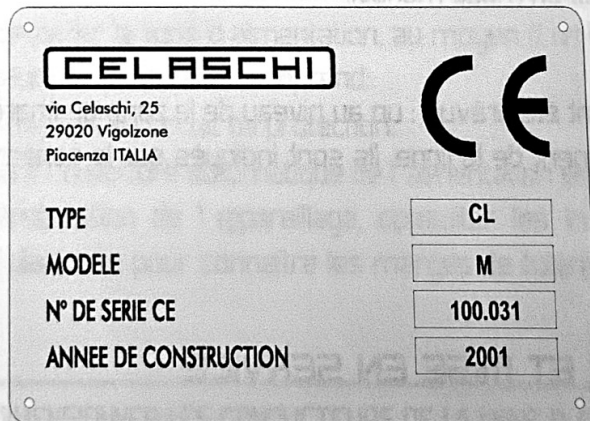
Cette ligne de fabrication a été étudiée, conçue et réalisée par l'Entreprise Celaschi, auteur du présent manuel.

La ligne est construite conformément aux conditions requises par les Directives 98/37/CEE, 89/336/CEE, 73/23/CEE (telle que modifiée par la Directive 93/68/CEE) et marquée de l'estampille CE.

La ligne a été conçue et construite pour l'usinage du bois massif, de l'aggloméré, des panneaux de fibres et contreplaqués, et de ces mêmes matériaux lorsqu'ils sont recouverts de plastique et/ou renforcés par une bordure.

I.1 PLAQUE SIGNALÉTIQUE

La plaque CE, fixée sur le côté avant de l'armoire électrique, indique les caractéristiques de la ligne.



I.2 DIMENSIONS DES PIÈCES

La machine a été conçue pour l'usinage de pièces présentant les dimensions suivantes:

| | | |
|----------------------------|-----------|-------------|
| CAPACITE DE TRAVAIL | Largeur | 60/160 mm |
| | Longueur | 350/1400 mm |
| | Épaisseur | 13/23 mm |